DASHBOARD AU 30.09.2026

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	MSCI Europe (EUR) NR	93	547

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Perf. annualisée sur 5 ans (2)
1 2 3 **4** 5 6 7	8,21 % Indice de référence 9,64 %	14,13 % Indice de référence 14,55 %	9,79 % Indice de référence 9,77 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

Performances cumulées au 30.09.2026 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	8,21	-1,83	-1,40	9,11	14,46	23,82	49,60	81,51	60,63
INDICE DE RÉFÉRENCE	9,64	-2,40	-1,00	10,68	16,49	27,34	51,28	80,35	60,45

Performances calendaires au 30.09.2026 (en %)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
FONDS	17,91	11,46	18,32	-11,88	26,32	4,03	21,86	-14,24	12,60	2,74
INDICE DE RÉFÉRENCE	19,39	8,59	15,83	-9,49	24,53	-1,00	25,45	-12,75	12,63	4,33

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
à compter du 05/03/2013, le FCPE est devenu nourricier du FCP "BNP Paribas Best Selection Euro" dont l'indicateur de référence est le MSCI EMU dividendes réinvestis.
Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 02/02/2021, le FCPE a changé d'orientation de gestion.
Source : BNP Paribas Asset Management

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		Contre l'Indice
ASML HOLDING	6,79	
NOVARTIS AG N	3,48	
ASTRAZENECA PLC	3,30	
ROCHE PS PAR AG	3,12	
ALLIANZ	2,74	
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	2,67	
ABB LTD N	2,54	
SIEMENS ENERGY N AG	2,43	
GLAXOSMITHKLINE	2,18	
SANOFI SA	2,14	
Nb de positions dans le portefeuille	**93**	

par Pays (%)		Contre l'Indice
Royaume-Uni	24,97	+ 7,06
Allemagne	15,99	+ 2,47
Pays-Bas	13,70	+ 2,62
Suisse	10,75	- 1,65
États-Unis	6,41	+ 1,30
Espagne	6,39	+ 0,28
France	5,98	- 6,97
Italie	4,65	- 0,42
République d'Irlande	3,10	+ 2,26
Finlande	1,92	+ 0,06
Autres	4,50	- 8,65
Liquidités	1,64	+ 1,62
Total	**100,00**	

par Secteur (%)		Contre l'Indice
Finance	28,02	+ 2,49
Santé	21,58	+ 8,86
Industrie	20,30	+ 1,68
Technologie de l'information	9,46	- 0,30
Consommation de base	7,09	- 1,15
Consommation discrétionnaire	5,37	- 0,63
Services de communication	2,62	- 0,36
Services publics	2,02	- 2,77
Matériaux	1,05	- 4,39
Energie	0,87	- 4,49
Autres	-0,02	- 0,55
Liquidités	1,64	+ 1,62
Total	**100,00**	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.09.2026
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND GOVERNANCE) Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

La méthodologie de notation ESG interne de BNPP AM détermine la note ESG d'un émetteur en évaluant sa performance par rapport à celle de ses pairs sur un ensemble restreint de questions ESG clés liées à l'environnement (p. ex. le changement climatique), aux questions sociales (p. ex. la gestion des ressources humaines) et à la gouvernance (p. ex. l'indépendance et la compétence des administrateurs).

BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour déterminer les notes ESG des émetteurs. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur relatifs à un pilier d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses pairs, il recevra une « contribution » positive pour ce pilier.

Chaque émetteur reçoit une note finale comprise entre 0 et 99, dont le résultat est calculé comme suit : la note 50 est utilisée à titre de référence, puis s'ajoute la somme des contributions de chacun des trois piliers.

Informations extra-financières

Score ESG

	Score neutre	Contribution environnementale (E)	Contribution sociale (S)	Contribution à la gouvernance (G)	Score ESG global	Couverture
Portefeuille	50	6.12	8.76	6.71	71.59	100%
Indice de référence	50	3.7	5.65	4.02	63.37	99%

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

Source : BNP Paribas Asset Management

Empreinte carbone (tCO2eq/M€ Valeur d'Actif)

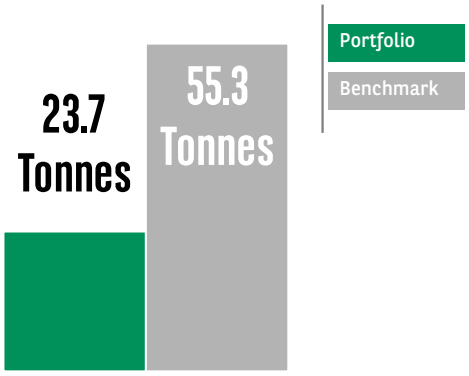

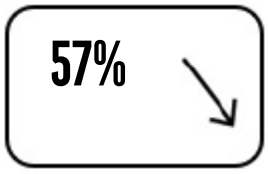

L'empreinte carbone du portefeuille est 57% plus faible que l'indice de référence

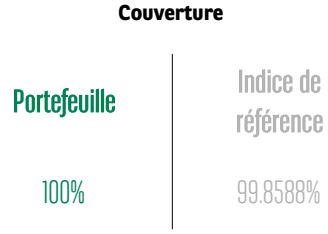

Cette section fournit le calcul agrégé de l'empreinte carbone de l'ensemble des investissements en portefeuille.
Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC.
Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:

Emissions annuelles moyennes de CO2 liées à la consommation d'électricité de 7 foyers

Emissions annuelles moyennes de CO2 de 9 voitures

Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV – Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, Émissions pour un véhicule de taille moyenne.

Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis

Label(s)

Le fonds a reçu le label français ISR
Soutenu par les autorités publiques, le label Investissement socialement responsable (ISR) a pour principale ambition de distinguer les fonds d'investissement investis dans des émetteurs dont la stratégie et les pratiques de gestion répondent aux défis du développement durable.
Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant : https://www.lelabelisr.fr/

Informations extra-financières

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements, les performances et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille est la somme pondérée du ratio entre les émissions de carbone des entreprises et leur valeur d'entreprise respective incluant les liquidités. La somme est pondérée par le poids de chaque entreprise du portefeuille. Les émissions de carbone sont la somme des émissions de Scope 1 et 2. L'empreinte est exprimée en tonnes équivalent CO2 par an et par million d'euros de Valeur Entreprise. CDP, Bloomberg et Trucost sont nos fournisseurs de données sur les émissions de carbone.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	10,48
Tracking Error	3,09
Ratio d'information	-0,14
Ratio de Sharpe	1,09
Alpha	0,07
Beta	0,97
R^2	0,91

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité:** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	3,00%
Frais courants réels (31.12.25)	1,45%
Commission de gestion max.	1,45%

Chiffres clés	
VL	35,31
12M VL max. (07.08.26)	36,55
12M VL min. (19.11.25)	30,96
Actif du compartiment (EUR mn.)	547,09
Première VL	10,00
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	FR0014000S06
Code Bloomberg	MPACTEC FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCPE MULTIPAR ACTIONS EUROPE BAS CARBONE de droit français
Durée d'investissement recommandée	5 années
Indice de référence	MSCI Europe (EUR) NR
Domiciliation	France
Gérant(s)	Jean-Baptiste SIMOEN
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	AXA INVESTMENT MANAGERS UK LIMITED
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Alpha
L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta
Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R^2
Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identi ant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias
sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Decembre 2019